

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

61100 Flers

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

FAIBLE



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

 sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

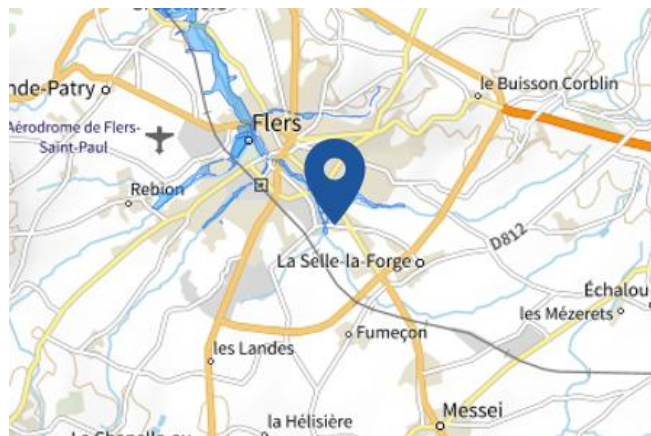
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Flers

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



PPRN : **PPRN-I-Vère-Noireau**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I-Vère-Noireau a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 23/06/2009

Date d'approbation : 22/10/2012

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : **Atlas des zones inondables**

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : **DDRM61**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par remontées de nappes naturelles

Risque d'inondation sur Flers

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

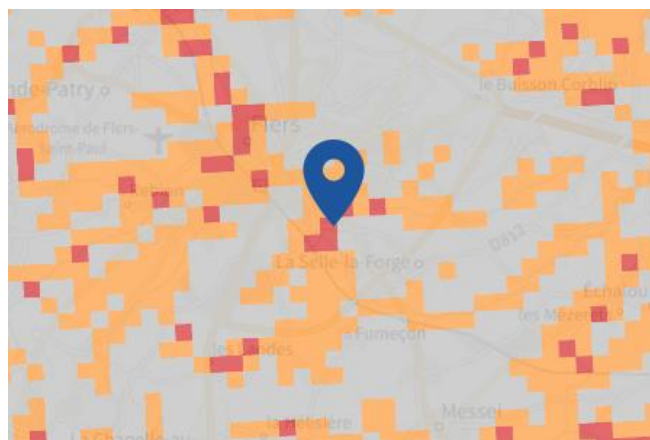
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2031566A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/08/2020	03/12/2020
INTE1926063A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/2019	23/10/2019
INTE1616446A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/05/2016	16/06/2016
INTE0100107A	Inondations et/ou Coulées de Boue	12/11/2000	23/03/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900346A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/10/1998	24/08/1999
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9300315A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/01/1993	08/07/1993

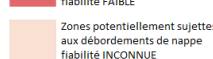
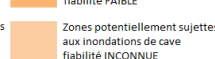
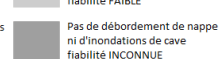
Risque de remontées de nappe sur Flers

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

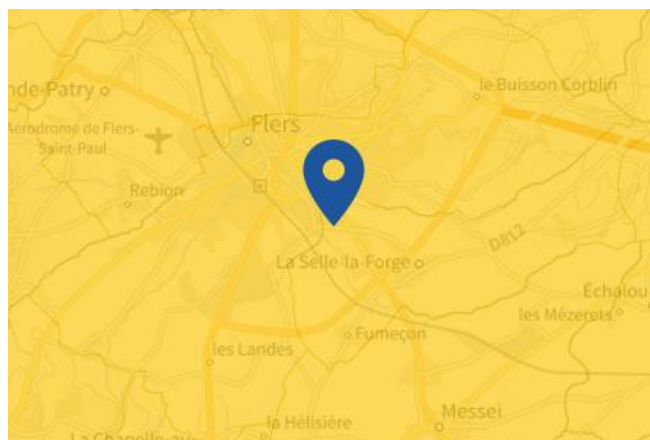
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Flers

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM61**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Flers

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

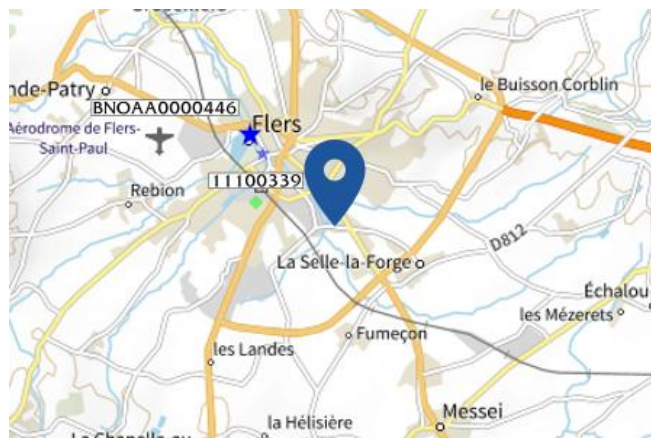
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM61**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

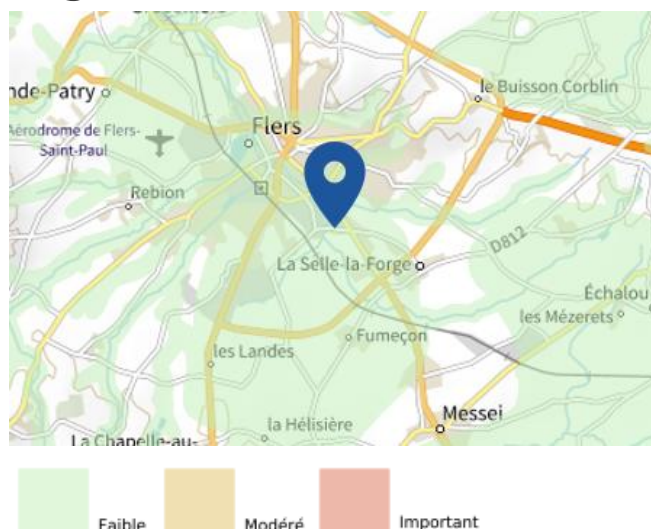
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Flers

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 1/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

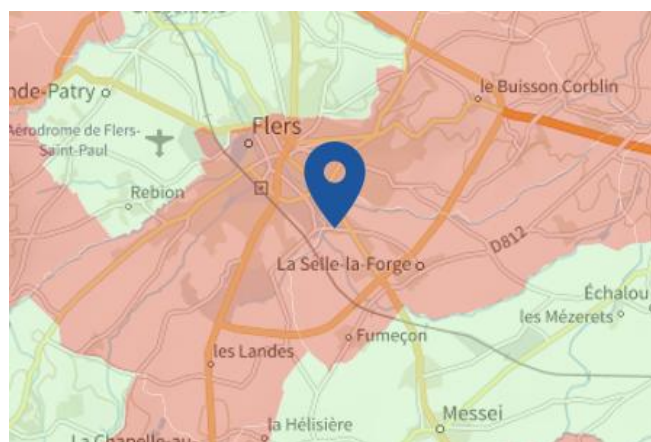
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1824834A	Sécheresse	01/04/2017	20/10/2018

Risque radon sur Flers

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Flers

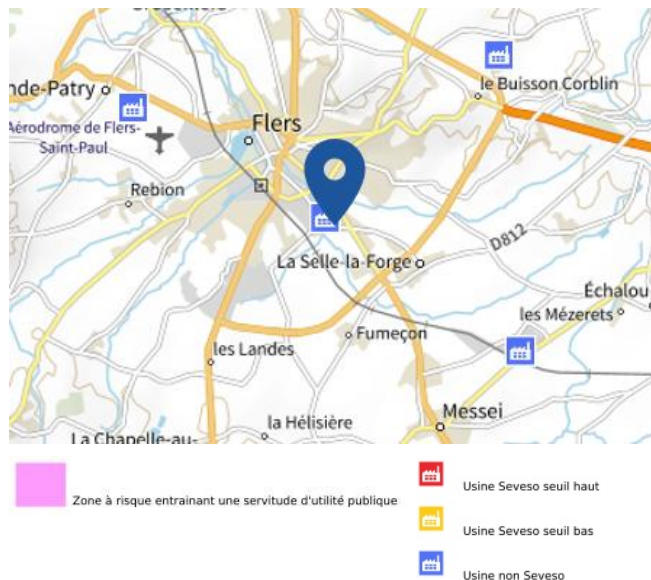
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

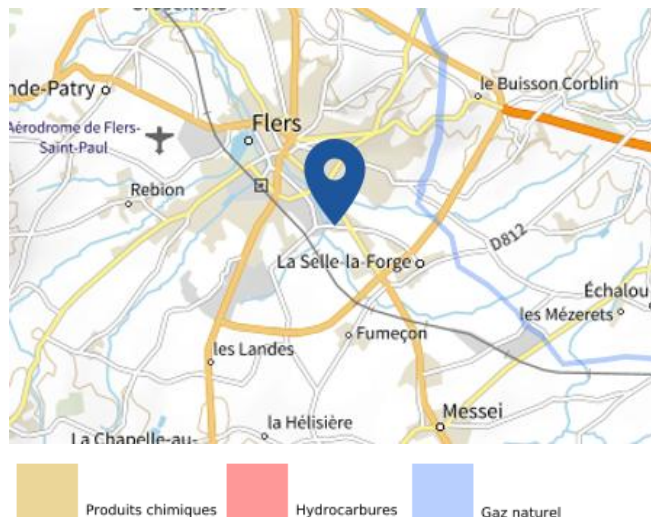
2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
GILLES	Non Seveso
APPIA LIANTS OUEST	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Flers

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

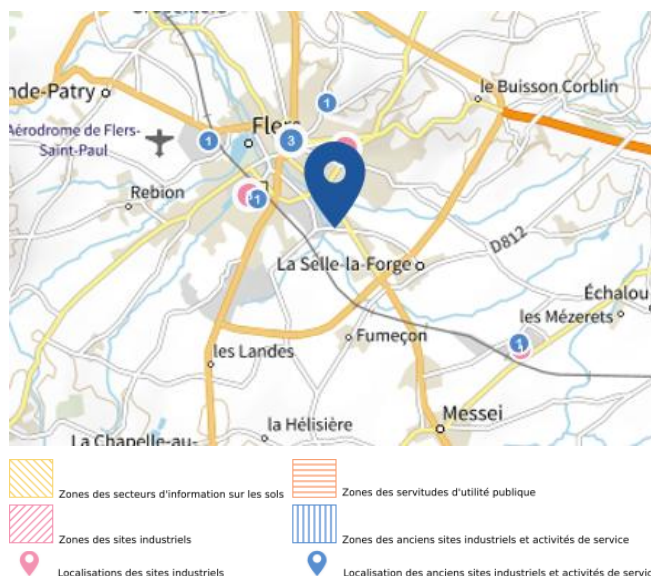
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Flers

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage. Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

2 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11100339	Chute de blocs / Eboulement	
11103612	Effondrement / Affaissement	Rue Simons, Parcelle BL115 et BL116

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

1 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
BNOAA0000446	ouvrage civil	Carriere_705

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

5 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000661001	SONOFOQUE - Champ de foire	En cours
SSP000790801	Ancienne usine à gaz	Clôturée
SSP001025601	SONOFOQUE - CHAMP DE FOIRE (STOCKAGE)	Clôturée
SSP001179201	SONOFOQUE - La Blanchardière	En cours
SSP001236101	FAURECIA LA BLANCHARDIÈRE	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

188 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3797713	FLOUMENT Emile	Indéterminé	
SSP3797670		En arrêt	
SSP3797669		Indéterminé	
SSP3797654	DESRAME Gilbert	Indéterminé	
SSP3797636	LEMPEREUR MARCEL	Indéterminé	
SSP3797618	RESTOUT Christian	Indéterminé	
SSP3797616	Imprimerie	En arrêt	
SSP3797587	FRESNAIS Claude	En arrêt	
SSP3797574	Vallée René	Indéterminé	
SSP3797573	Vallée René	En arrêt	
SSP3797570	DELAUNAY Paul	Indéterminé	
SSP3797068	Sté TECHMA	Indéterminé	
SSP3797067	SCI LES PLANTES	Indéterminé	
SSP3797066	SIRTOM FLERS CONDE	Indéterminé	
SSP3797065	S.C.I. LA CHEVINIERE	Indéterminé	
SSP3797064	Sté PLASIREVE	Indéterminé	
SSP3797063	Sté MECANIQUE DE PRECISION PIVERT	Indéterminé	
SSP3797062	Ets MACHU	Indéterminé	
SSP3797061	S.A.R.L ORNE DECOLLETAGE	Indéterminé	
SSP3797060	GOULET PHILIPPE	Indéterminé	
SSP3797059	S.A.R.L FLERS MECA	Indéterminé	
SSP3797058	S.A. COPITHERM GMS Centre tertiaire et	Indéterminé	
SSP3797057	Ste ELF ANTARGAZ	Indéterminé	
SSP3797056	SODIFLERS	Indéterminé	
SSP3797055	Ets BOUVET	Indéterminé	
SSP3797054	BERTRAND FAURE EQUIPEMENTS	Indéterminé	
SSP3797053	CONCESSION CITROEN	Indéterminé	
SSP3797052	ELF	Indéterminé	
SSP3797051	S.A ROVAL	Indéterminé	
SSP3797050		Indéterminé	
SSP3797049	Sté MARTENAT	Indéterminé	
SSP3797048		Indéterminé	
SSP3797047	Sté MADELINE	Indéterminé	
SSP3797046		Indéterminé	
SSP3797045	MEUBLES LEPAGE	Indéterminé	
SSP3797044	LECLERC DISTRIBUTION	Indéterminé	
SSP3797043	INTERMARCHE	Indéterminé	
SSP3797042	LEBARBIER GUY	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3797041	DIONEL CHRISTIAN	Indéterminé	
SSP3797040	CENTRE HOSPITALIER JACQUES	Indéterminé	
SSP3797039	BRIONNE JACQUES	En arrêt	
SSP3797038	AERoclUB DE BASSE NORMANDIE	Indéterminé	
SSP3797037	STATION AVIA STATION DES "DOUETS"	Indéterminé	
SSP3797036	Sté DE TRANSPORT AUTOMOBILES DE	Indéterminé	
SSP3797035	Sté NORMANDE DE TRANSPORTS ET DE	Indéterminé	
SSP3797034	Sté D'EQUIPEMENT DE BASSE	Indéterminé	
SSP3797033	UNION DES COMBUSTIBLES DE	Indéterminé	
SSP3797032	TOTAL (Anciennement compagnie	En arrêt	
SSP3797031		Indéterminé	
SSP3796912		En arrêt	
SSP3796911		En arrêt	
SSP3796621		Indéterminé	
SSP3796620		Indéterminé	
SSP3796619		Indéterminé	
SSP3796618		Indéterminé	
SSP3796617		Indéterminé	
SSP3796616		Indéterminé	
SSP3796615		Indéterminé	
SSP3796614		Indéterminé	
SSP3796613		Indéterminé	
SSP3796612		Indéterminé	
SSP3796611		Indéterminé	
SSP3796610		Indéterminé	
SSP3796609		Indéterminé	
SSP3796608		Indéterminé	
SSP3796607		Indéterminé	
SSP3796606		Indéterminé	
SSP3796605		Indéterminé	
SSP3796604		Indéterminé	
SSP3796603		Indéterminé	
SSP3796602		En arrêt	
SSP3796601		En arrêt	
SSP3796600		Indéterminé	
SSP3796599		Indéterminé	
SSP3796598		Indéterminé	
SSP3796597		Indéterminé	
SSP3796596		Indéterminé	
SSP3796595		Indéterminé	
SSP3796594		Indéterminé	
SSP3796593	Sté CIR	Indéterminé	
SSP3796592	GARAGE GRANGER SARL	Indéterminé	
SSP3796591		Indéterminé	
SSP3796590		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3796589	CONCESSIONNAIRE CITROEN	En arrêt	
SSP3796588		Indéterminé	
SSP3796587		Indéterminé	
SSP3796586	GARAGE DU PARC / CONCESSION	En arrêt	
SSP3796585		Indéterminé	
SSP3796584		Indéterminé	
SSP3796583		Indéterminé	
SSP3796582		En arrêt	
SSP3796581		En arrêt	
SSP3796580	ATELIER DE FORGEAGE DE METAUX A	Indéterminé	
SSP3796579	D'EPOT D'ENGRAIS CHIMIQUE	Indéterminé	
SSP3796578		Indéterminé	
SSP3796577		Indéterminé	
SSP3796576		Indéterminé	
SSP3796575		Indéterminé	
SSP3796574		Indéterminé	
SSP3796573		Indéterminé	
SSP3796572		Indéterminé	
SSP3796571		Indéterminé	
SSP3796570		Indéterminé	
SSP3796569		Indéterminé	
SSP3796568		Indéterminé	
SSP3796567		Indéterminé	
SSP3796566		Indéterminé	
SSP3796565		Indéterminé	
SSP3796564		Indéterminé	
SSP3796563		Indéterminé	
SSP3796562		Indéterminé	
SSP3796561		Indéterminé	
SSP3796560		Indéterminé	
SSP3796559		Indéterminé	
SSP3796558		Indéterminé	
SSP3796557		Indéterminé	
SSP3796556		Indéterminé	
SSP3796555		Indéterminé	
SSP3796554	FONDERIE DE SUIF	Indéterminé	
SSP3796553		En arrêt	
SSP3796552	FABRIQUE DE CHANDELLIER	Indéterminé	
SSP3796551	FABRIQUE DE CHANDELLES	Indéterminé	
SSP3796550	FABRIQUE DE CHANDELLES	Indéterminé	
SSP3796549		Indéterminé	
SSP3796548		Indéterminé	
SSP3796547		Indéterminé	
SSP3796546		Indéterminé	
SSP3796545		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3796544		Indéterminé	
SSP3796543		Indéterminé	
SSP3796542		Indéterminé	
SSP3796541		En arrêt	
SSP3796540		Indéterminé	
SSP3796539		En arrêt	
SSP3796538		Indéterminé	
SSP3796537		En arrêt	
SSP3796536		Indéterminé	
SSP3796535		Indéterminé	
SSP3796534		Indéterminé	
SSP3796533		Indéterminé	
SSP3796532		Indéterminé	
SSP3796531		Indéterminé	
SSP3796530		En arrêt	
SSP3796529		En arrêt	
SSP3796528		Indéterminé	
SSP3796527	ANCIENNE USINE A GAZ	En arrêt	
SSP3796526		En arrêt	
SSP3796525		Indéterminé	
SSP3796524		Indéterminé	
SSP3796523		Indéterminé	
SSP3796522		Indéterminé	
SSP3796521		Indéterminé	
SSP3796520		Indéterminé	
SSP3796519		Indéterminé	
SSP3796518		Indéterminé	
SSP3796517		Indéterminé	
SSP3796516		Indéterminé	
SSP3796515		Indéterminé	
SSP3796514		Indéterminé	
SSP3796513		Indéterminé	
SSP3796512		Indéterminé	
SSP3796511		Indéterminé	
SSP3796510		Indéterminé	
SSP3796509		Indéterminé	
SSP3796508		Indéterminé	
SSP3796507		En arrêt	
SSP3796506		Indéterminé	
SSP3796505		Indéterminé	
SSP3796504		Indéterminé	
SSP3796503		Indéterminé	
SSP3796502		Indéterminé	
SSP3796501		Indéterminé	
SSP3796500		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3796499	EDF-GDF	Indéterminé	
SSP3796498		En arrêt	
SSP3796497		Indéterminé	
SSP3796496	USINE DE FLERS	Indéterminé	
SSP3796495		Indéterminé	
SSP3796494		Indéterminé	
SSP3796493	PHILIPS	Indéterminé	
SSP3796492		Indéterminé	
SSP3796491		Indéterminé	
SSP3796490		Indéterminé	
SSP3796489	USINE DE CAOUTCHOUC	En arrêt	
SSP3796488		Indéterminé	
SSP3796487	FONDERIE FAUVEL	En arrêt	
SSP3796486	FONDERIE DES ROCHETTES /Ste	Indéterminé	
SSP3796485	USINE DES LANDELLES	Indéterminé	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle